

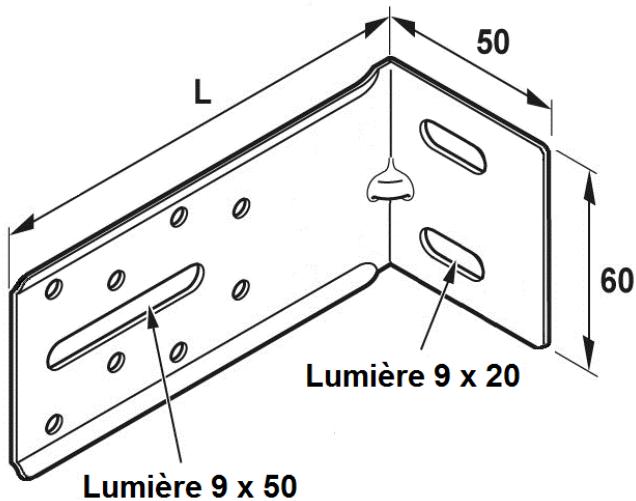
Fabricant : **ETANCO (FRANCE)**

Parc les Erables – Bât 1 – 66 route de Sartrouville – BP 49 – 78231 LE PECQ Cedex

Tél. : 01 34 80 52 00 – Fax : 01 30 71 01 89

Désignation : **ISOLCO 3000 P C1**

EQUERRE d'ISOLATION de FAÇADE



Description : Equerre nervurée et emboutie.
Trous Ø 6 mm et lumières Ø 9 mm

Longueurs (mm) : 40-50-60-70-80-90-100-110-120-130 -
140-150-160-170-180-190-200-210-220-230-240-250-260-270-
280-290-300.

Autres dimensions sur demande

Matière : Acier S220 GD galvanisé Z350 épaisseur 25/10^e

Sur demande : Acier galvanisé à chaud épaisseur 25/10^e
Acier Inoxydable A4 épaisseur 20/10^e

Résistance Caractéristique déterminées à partir des essais de l'annexe 2 du cahier 3316 et 3194 du CSTB

Longueur des Equerres en mm	Résistances <u>Caractéristique</u> aux charges verticales		Résistances <u>Caractéristique</u> aux charges horizontales en daN
	R _{cd} 1mm	R _{cd} 3mm	
40 ≤ 100	26,7	45,0	130
120	24,75	41,55	130
140	22,8	37,95	130
160	20,85	37,8	130
180	18,9	32,1	130
200	16,8	29,7	130
240	12,9	23,4	130
280	8,85	14,25	130
300	6,9	9,75	130

Les valeurs indiquées dans le tableau ci-dessus sont des valeurs Caractéristiques. En conformité avec le cahier du CSTB 3194, il conviendra de se conformer à celui-ci pour en déterminer les résistances admissibles.

Ces produits sont destinés à des poseurs professionnels locateurs d'ouvrages et dont la prestation afférente s'entend fourniture et pose. Ils sont considérés comme des sachant et ils leur incombent, à ce titre, conformément aux règles de l'art et à toute réglementation normative, de vérifier en amont que l'emploi de ces produits corresponds à leurs besoins, à celui de leur client et à toute adéquation de ce matériel avec leurs conditions réelles d'exploitation. La société exclue toute garantie pour un usage ne respectant pas ces conditions. Sa responsabilité est limitée au strict respect des spécifications du client stipulées sur le bon de commande.

La garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par le service technique de la société, hors de tout frais de main d'œuvre et de déplacement. Elle exclue les dommages matériels ou corporels et tous autres préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, pouvant résulter des pièces défectueuses et/ou dont la pose ne respecterait pas l'emploi pour lequel ces produits ont été conçus.

Résistance Admissible déterminées à partir des essais de l'annexe 2 du cahier 3316 et 3194 du CSTB

Longueur des Equerres en mm	Résistances Admissibles aux charges verticales		Résistances Admissibles aux charges horizontales (daN)
	R α en daN / f1 mm (coef. 1.5)	R α en daN / f3 mm (coef. 1.5)	
40 ≤ 100	17,8	30,0	65
120	16,5	27,7	65
140	15,2	25,3	65
160	13,9	25,2	65
180	12,6	21,4	65
200	11,2	19,8	65
240	8,6	15,6	65
280	5,9	9,5	65
300	4,6	6,5	65

Les valeurs de charges verticales indiquées dans le tableau ci-dessus sont des valeurs **Admissibles** avec un coefficient de 1,5 d'autre coefficient peuvent être appliquée à partir des résistances caractéristique. En conformité avec le cahier du CSTB 3194

Pour la mise en œuvre de ce produit veuillez vous reporter à l'Enquête de Technique Nouvelle

QUALICONSLT  N°071 780 100057
 RENOUVELLEMENT N°071 781 100039

Marquage : sur conditionnement : ISOLCO 3000 P C1+ Longueur + code.

Contrôle – Qualité : ISO 9001 : 2008

Ces produits sont destinés à des poseurs professionnels locateurs d'ouvrages et dont la prestation afférente s'entend fourniture et pose. Ils sont considérés comme des sachant et ils leur incombent, à ce titre, conformément aux règles de l'art et à toute réglementation normative, de vérifier en amont que l'emploi de ces produits corresponds à leurs besoins, à celui de leur client et à toute adéquation de ce matériel avec leurs conditions réelles d'exploitation. La société exclue toute garantie pour un usage ne respectant pas ces conditions. Sa responsabilité est limitée au strict respect des spécifications du client stipulées sur le bon de commande.

La garantie est limitée au remplacement des pièces reconnues défectueuses par le service technique de la société, hors de tout frais de main d'œuvre et de déplacement. Elle exclue les dommages matériels ou corporels et tous autres préjudices directs ou indirects, matériels ou immatériels, pouvant résulter des pièces défectueuses et/ou dont la pose ne respecterait pas l'emploi pour lequel ces produits ont été conçus.